

GRAND CHAMBÉRY

PROJET D'AGGLOMÉRATION



LA FABRIQUE 2.0

POUR UN TERRITOIRE UNI ET UNIQUE
QUI PRÉSERVE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS
ACTUELS ET À VENIR



— Édito —	p. 7
— Les étapes de la construction de la démarche	p. 8
— Préserver la qualité de vie pour les habitants actuels et à venir, enjeu stratégique et majeur pour Grand Chambéry	p. 10
— 01 Axes transversaux —	p. 13
— Stratégie d'aménagement et de foncier	p. 14
— Proximité / service appui aux communes	p. 16
— Étude sur la prise de nouvelles compétences	p. 17
— 02 Axe une agglomération solidaire et attractive —	p. 19
— Une agglomération solidaire et attractive	p. 20
— Soutenir les initiatives locales et le tissu économique	p. 22
— Bien habiter ensemble	p. 24
— Être à l'écoute des habitants	p. 25
— Proposer des services de qualité	p. 26
— Aller vers un tourisme du bien-vivre	p. 28
— 03 Axe une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique —	p. 31
— Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique	p. 32
— Mobilité agile et durable	p. 34
— Bâti sain et performant	p. 36
— Énergies renouvelables	p. 38
— Richesses du territoire	p. 40
— Végétalisation et biodiversité	p. 41
— 04 Plan d'actions —	p. 43
— 33 actions cœur de cible	p. 44
— 90 autres actions	p. 45



◀ vers Lyon



38

COMMUNES

52 590
HECTARES

139 572
HABITANTS



- 10% de zones urbanisées
- 25% de surfaces agricoles
- 57% de forêts
- 8% d'espaces naturels



1^{er}

établissement de coopération
intercommunale du
département de la Savoie



- 35% des emplois de la Savoie
= + de 65 000 emplois
- + 1,1% taux d'emploi
entre 2012 et 2017
- Activités commerciales
+ transports + services
= 45% des emplois
- Activité industrielle
= 8,8% des emplois
- Administration publique
= 40% des emplois

Périmètre issu
de regroupements successifs
d'intercommunalités

La dernière :
fusion avec la Communauté
de communes du Cœur des
Bauges en 2017





1,3% / an

taux de croissance
démographique attendu
d'ici 2030

68 500

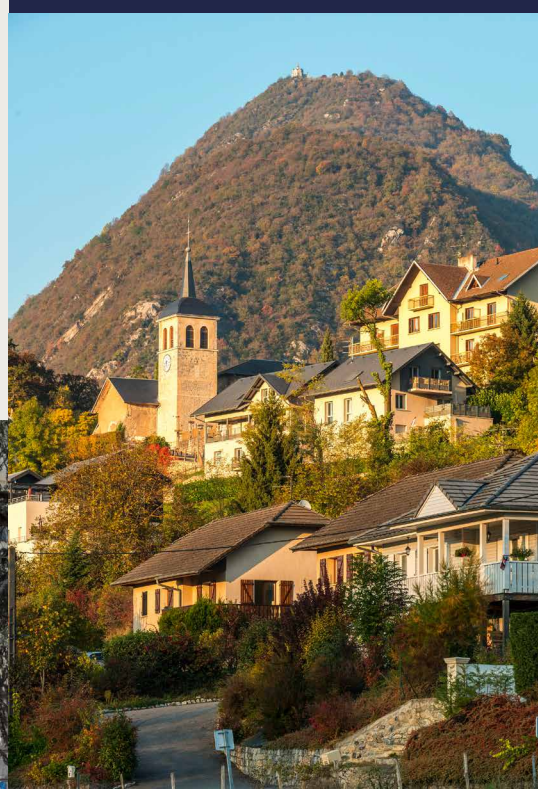
LOGEMENTS

9 470

ENTREPRISES

14,2% / an

taux de création
d'établissements



Des missions qui touchent le quotidien des habitants

- eau et assainissement
- gestion des déchets
- mobilité
- développement économique
- équipements collectifs d'agglomération
- transition écologique
- agriculture
- politique de la ville, emploi, insertion
- création et aménagement de voiries d'intérêt communautaire
- développement local urbain
- politique de l'urbanisme (PLUi HD)
- habitat (PLH, opérations programmées de l'habitat, aide aux bailleurs...)
- aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Au cœur du sillon alpin

aux côtés de Valence,
Grenoble, Annecy,
Genève



— édito —



Philippe Gamen
Président de Grand Chambéry

Grand Chambéry est un territoire où il fait bon vivre, riche de nature, doté de deux parcs naturels régionaux, d'un patrimoine historique et une ville centre de plus en plus reconnue et agréable. Pour préserver et renforcer cette qualité de vie, il est essentiel de mettre en œuvre une stratégie forte d'aménagement et de foncier, mais également offrir un service public de qualité et de proximité aux usagers et aux communes.

Au-delà de cette ambition pour notre territoire et ses habitants, le projet d'agglomération revisité par les élus de Grand Chambéry a été conçu comme une véritable feuille de route qui orientera et impulsera nos choix politiques, et contribuera également à l'affirmation de l'identité communautaire. Un projet de territoire est une démarche volontaire, fixant des orientations stratégiques ainsi qu'un plan d'actions pour le développement du territoire à partir d'un diagnostic partagé. Fruit d'un travail collectif et d'une concertation forte, « La Fabrique 2.0 », va permettre de définir une vision prospective des axes de développement du territoire, tout en portant une vision opérationnelle, concrète et cohérente, qui puisse faire l'objet d'un suivi régulier et d'une mobilisation adéquate et maîtrisée des ressources disponibles, tant en termes financiers qu'humains.

Notre ambition est simple et se décline autour de 5 thèmes.

Les attentes de la population ont changé et nous devons adapter l'offre de services publics, nos réponses et nos moyens de communication, en un mot **renforcer la proximité avec les habitants.**

Notre territoire attire en nombre de nouveaux habitants et de nouvelles activités économiques, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie, il nous faut donc **nous développer en préservant nos acquis.**

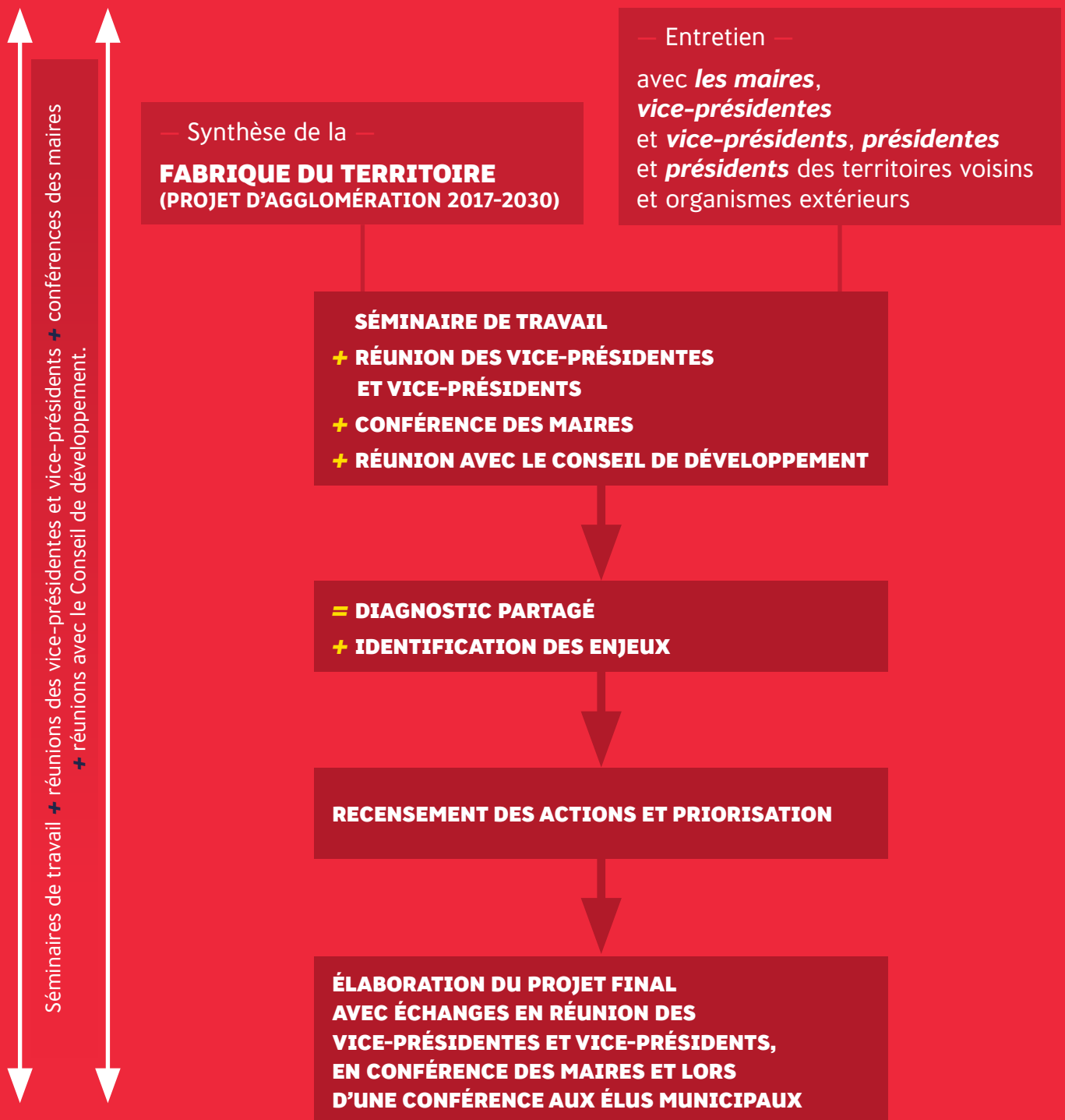
Les besoins en logement évoluant en fonction de l'âge et de la situation familiale et professionnelle, la pression immobilière étant de plus en plus forte, nous devons faire en sorte d'**habiter ensemble dans la diversité.**

Notre bassin de vie est soumis à des besoins de plus en plus forts en termes de transports ; ceux-ci doivent s'inscrire dans une démarche respectueuse de notre environnement. Pour cela, nous devons **améliorer les mobilités en visant plus d'éco-responsabilité**, en trouvant un bon équilibre entre tous les modes de déplacements.

Parce que l'aménagement de notre territoire ne peut pas se faire aux dépens de nos paysages et de notre environnement, il nous faut **intégrer les exigences de la transition écologique dans les principes d'aménagement.**

Au fil des pages, vous allez donc découvrir notre ambition pour un territoire uni et unique qui préserve la qualité de vie des habitants. Vous allez partager notre objectif d'une agglomération solidaire, attractive et engagée dans la transition écologique et énergétique. ♦

— Les étapes de la construction de la démarche —





— Préserver la qualité de vie pour tous les habitants actuels et à venir, enjeu stratégique et majeur pour Grand Chambéry —

Un territoire à la qualité de vie reconnue

■ *Un territoire unique aux multiples facettes*

Le territoire de Grand Chambéry est un **territoire riche de nature** avec la proximité de deux parcs naturels régionaux - Massif des Bauges et Chartreuse -, un **territoire riche de patrimoine historique reconnu** avec une cluse urbaine et une ville centre de plus en plus attractives.

■ *Un territoire attractif*

Par son positionnement géographique, entre villes et montagnes, lacs et vignobles, l'agglomération jouit d'une attractivité naturelle attirant entreprises et nouveaux habitants. **Au cœur du Sillon Alpin**, le territoire de Grand Chambéry est en **interdépendance avec des grandes métropoles** - Lyon, Annecy, Genève -, elles-mêmes très plébiscitées.

Une qualité de vie au service de tous à préserver et à renforcer

L'enjeu stratégique et majeur, partagé par tous, est de préserver et renforcer la qualité de vie de notre territoire. Une agglomération inclusive, solidaire, qui renforce les liens entre les habitants de tous âges et prend en compte leurs fragilités.

Les habitants du territoire sont particulièrement attentifs à leur environnement d'exception, aux mobilités, à l'accès à des services de proximité performants.

■ *Maîtriser l'accroissement démographique du territoire et le foncier*

Préserver et renforcer la qualité de vie passe par **la maîtrise de l'accroissement de la population et par une bonne articulation des densités sur tout le territoire**. L'échelle intercommunale permet d'intégrer les atouts de chaque commune. Elle est appropriée pour concevoir un aménagement à visage humain qui répond au besoin en logements diversifiés et améliore l'offre de services publics et d'équipements, en adaptant les interventions selon ces spécificités et en territorialisant pour plus de proximité.

■ *Offrir un service public efficient,
de proximité, en appui des communes*

Cette qualité de vie réclame **un service public toujours plus efficace et efficient** dans les compétences de base de l'agglomération (eau et assainissement, gestion des déchets, mobilité) qui s'adapte au mieux aux évolutions des besoins et aux aptitudes de tous les publics, en matière d'agilité ou d'autonomie.

En parallèle, il faut poursuivre l'effort de construction de logements, adaptés à toutes les étapes de vie, innovants, alternatifs, évolutifs ou intergénérationnels. Poursuivre également le développement d'activités économiques porteuses d'emplois et d'expérimentation. Poursuivre aussi l'évolution de l'offre culturelle, sportive de loisirs et de formation ouverte sur le monde.

Cette ambition ne pourra être atteinte sans un appui des communes : chaque commune a son rôle à jouer dans la réussite de ce projet.

Pour la réussite du projet de territoire, Grand Chambéry devra mobiliser ses partenaires - Chambéry Grand Lac Economie, Cristal habitat, l'OPAC, l'EPFL, Savoie Déchets, Grand Chambéry Alpes Tourisme, le Syndicat Mixte des Stations des Bauges, le CISALB et le SMIAC... - **sans qui l'atteinte des objectifs fixés sera compromise.**

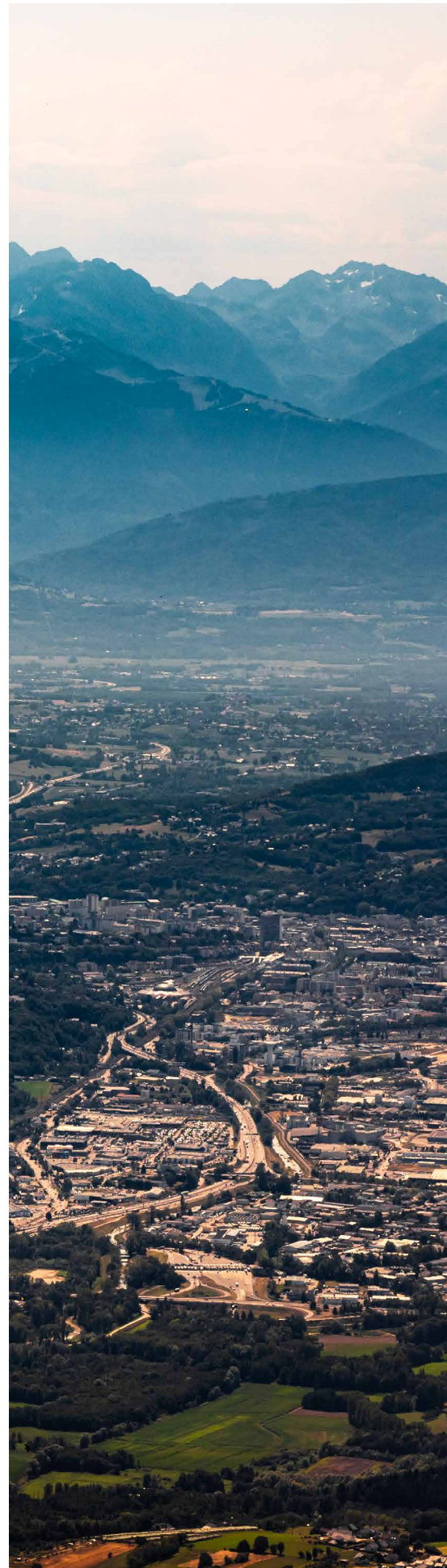
Atteindre cet enjeu stratégique

— 3 AXES TRANSVERSAUX :

- **une stratégie d'aménagement et de foncier** à amplifier pour une maîtrise de l'urbanisme, du développement économique et la préservation de l'environnement
- **un service d'appui aux communes** à déployer en termes d'ingénierie financière et technique, de concertation et de relation à l'utilisateur pour un meilleur équilibre territorial
- **une étude sur la prise de nouvelles compétences** à initier pour le développement de l'agglomération

— 2 AXES D'ENGAGEMENT :

- **une agglomération solidaire et attractive**
- **une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique**





01

AXES

TRANSVERSAUX

GRAND
CHAMBÉRY
PROJET
D'AGGLOMÉRATION

LA FABRIQUE
2.0



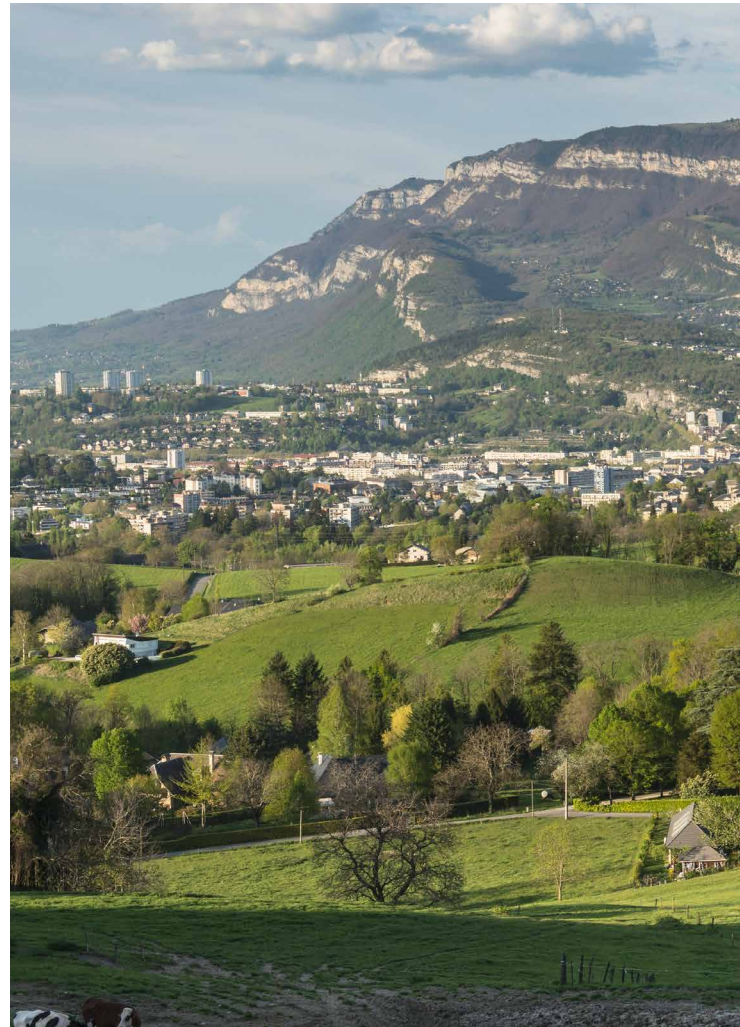
— Stratégie d'aménagement et de foncier —

Grand Chambéry compte une grande diversité de territoires qui peuvent être soumis à différentes pressions : touristique sur les territoires montagnards, foncière dans la cluse urbaine et depuis peu, par l'effet de la crise sanitaire en milieu rural, financière entre les secteurs attractifs qu'ils soient en extension urbaine ou en renouvellement.

La surenchère foncière constatée depuis 2020 et 2021, avec des prix d'acquisition largement au-delà des standards habituels, pose clairement la question de la nécessaire maîtrise publique du foncier et du déploiement d'outils adaptés.

Pour atteindre l'enjeu stratégique du projet d'agglomération de préservation de la qualité de vie des habitants actuels et à venir, il est nécessaire de **maîtriser les pressions et d'agir sur :**

- **l'urbain** : redynamisation du cœur de l'agglomération.
- **l'agriculture et les espaces naturels** :
 - identification et action sur les friches, dents creuses, divisions parcellaires comme alternative à la consommation des espaces naturels et agricoles
 - identification et action sur le foncier agricole afin de maintenir la vocation des sols, de favoriser la transmission des exploitations, de développer les circuits-courts
 - identification et action sur tous les espaces naturels afin de préserver la biodiversité, les espaces de respiration et de fraîcheur (adaptation au changement climatique)
- **les espaces économiques** : reconquête des zones à vocation économiques et commerciales (remembrement foncier) pour garantir dans le temps la constitution de réserves foncières nécessaires à l'activité des entreprises.



- **les infrastructures** : identification des secteurs à enjeux et du foncier à mobiliser pour être en capacité de réaliser les aménagements nécessaires pour améliorer la mobilité tous modes confondus.

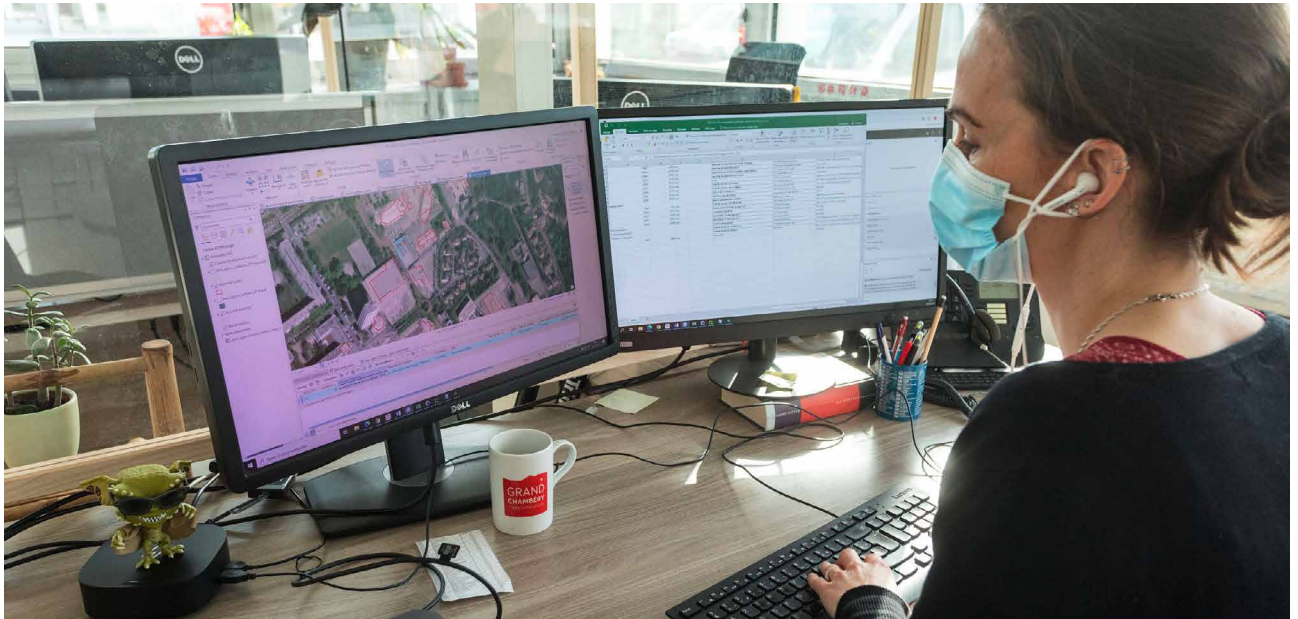
Pour cela et en partenariat avec tous les acteurs (département, EPFL, bailleurs sociaux, CGLe, chambres consulaires...), l'agglomération et les communes devront, à partir des observatoires existants, définir les secteurs à enjeux et mobiliser les outils techniques et financiers (voire en créer de nouveaux).



Cette stratégie est indispensable au regard de l'attractivité de Grand Chambéry qui bénéficie d'un cadre de vie envié, de dessertes de qualité et d'une dynamique économique en constante augmentation.

À défaut, le risque est important pour le territoire de se déstructurer (difficultés d'accès au logement, parcours résidentiel perturbé, report d'une partie des habitants vers les périphéries éloignées de l'agglomération générant des flux nouveaux de circulation etc.).

— Proximité / service appui aux communes —



Dans le cadre de l'exercice de leurs compétences, nombre de communes ont fait savoir qu'elles ne disposaient pas toujours des moyens nécessaires en ingénierie pour piloter au mieux les projets qu'elles portent. Ces difficultés sont notamment présentes dans les communes de petite taille dont les agents sont peu nombreux, et pas toujours à temps plein.

Les communes et l'intercommunalité se retrouvent dans un contexte de plus en plus complexe d'un point de vue technique, économique et juridique.

Dans un objectif de renforcer la proximité habitants/communes/agglomération, et après un travail de recensement des besoins, Grand Chambéry propose d'apporter son expertise et accompagner les communes pour :

- des **prestations d'ingénierie technique** (rédaction de cahier des charges, mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, suivi de travaux...),
- des **prestations d'ingénierie financière** (aide à la recherche et au montage de subventions, réponse à des appels à manifestation d'intérêt...),
- des **accompagnements** relatifs à la **concertation** et à la **relation à l'utilisateur**,
- un **accompagnement** dans la **gestion foncière**.

— Étude sur la prise de nouvelles compétences —

L'agglomération dispose de compétences obligatoires et facultatives qui régissent ses activités. Au titre des compétences obligatoires : assainissement, eau, développement économique, commerce, tourisme, aménagement de l'espace communautaire, transport et mobilité, équilibre social de l'habitat, accueil des gens du voyage, politique de la ville, déchets des ménages et déchets assimilés, milieux aquatiques et prévention des inondations.

Au titre des compétences facultatives et de façon non exhaustive, l'agglomération agit sur les voiries, la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, l'emploi, l'insertion et l'économie sociale et solidaire, l'agriculture et la sylviculture, l'enseignement supérieur.

Des communes souhaiteraient que soit étudié l'élargissement des compétences de l'agglomération autour de trois thèmes :

- la culture
- l'action sociale
- l'énergie

Pour répondre à l'enjeu stratégique du projet d'agglomération de préservation de la qualité de vie des habitants, il est nécessaire tout d'abord de conforter les compétences exercées par l'agglomération (obligatoires et facultatives) qui agissent sur le quotidien des habitants.



En parallèle, **Grand Chambéry initiera une réflexion pour interroger son périmètre d'intervention sur les compétences complémentaires mentionnées lors des entretiens avec certaines communes.**

Cette réflexion devra notamment répondre nécessairement aux questions suivantes :

- quel est le bon échelon pour agir,
- quelle est la valeur ajoutée de l'intervention de l'agglomération,
- quel impact sur l'équilibre financier global de l'agglomération.



02

AXE

**UNE AGGLOMÉRATION
SOLIDAIRE
ET ATTRACTIVE**

GRAND
CHAMBÉRY
PROJET
D'AGGLOMÉRATION

LA FABRIQUE
2.0



— Une agglomération solidaire et attractive —

Pour préserver et renforcer la qualité de vie des habitants actuels et à venir, Grand Chambéry se doit de **construire un territoire aidant où il est possible de trouver un logement en adéquation avec les capacités et aspirations de chacun, de trouver un emploi, de disposer d'équipements collectifs et de services adaptés à chaque étape de la vie.**

Être un territoire à l'écoute des habitants, qui soutient les initiatives et l'innovation, un territoire dont les habitants se sentent fiers.

Identifier et accompagner les personnes isolées ou en difficulté, et trouver avec les partenaires les réponses adaptées.

Soutenir les jeunes afin qu'ils restent sur le territoire et soient intégrés dans la vie économique et acteurs de son développement. Adapter le territoire aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, en particulier dans les campagnes.

Etre solidaire entre territoires de montagne et territoires plus urbains en prenant en compte la diversité qui compose Grand Chambéry (ville centre et communes périphériques, villages et quartiers).



Porter une ambition majeure de développement économique à la fois innovante, créatrice d'emplois et axée sur des filières qui font la spécificité du territoire pour préparer l'avenir et conserver le dynamisme actuel.

Il convient de soutenir les acteurs déjà en place qui composent un écosystème de proximité et sur lequel l'agglomération pourra s'appuyer pour mener ses politiques publiques (circuits courts, achat local, économie circulaire...). Le territoire doit se structurer pour émerger au sein d'un ensemble plus grand donnant de la visibilité à ses atouts et caractéristiques.



5 ambitions

- Soutenir les initiatives locales et le tissu économique
- Bien habiter ensemble
- Être à l'écoute des habitants
- Proposer des services de qualité
- Aller vers un tourisme du bien-vivre

Contrat de ville, 5 enjeux :

- Valoriser les capacités de développement urbain durable des quartiers pour améliorer le cadre de vie des habitants
- Développer le potentiel des quartiers à travers l'emploi et le développement économique
- Renforcer l'inclusion des habitants pour créer les conditions du vivre-ensemble
- Garantir l'égalité et lutter contre les discriminations
- Partager des méthodes de travail et rechercher des partenariats innovants (gouvernance et pilotage)

Au niveau national :

- **1^{er} bassin de vie** le plus attractif
(ville entre 50 000 et 100 000 habitants, classement changerdeville.fr 2018)
- **2^{ème} bassin de vie** où il fait bon étudier
(ville moyenne, classement Etudiant 2021)
- **8^{ème} bassin de vie** où il fait bon travailler
(classements France entière l'Express 2017 et 2018)
- **12^{ème} bassin de vie** où il fait bon entreprendre
(classements France entière l'Express 2017 et 2018)
- **2^{ème} ville** pour la pratique du vélo
(baromètre FUB 2021, ville entre 50 000 et 100 000 habitants)
- **7^{ème} ville** où il fait bon vivre
(ville entre 50 000 et 100 000 habitants, classement association des villes et villages où il fait bon vivre)



— Soutenir les initiatives locales et le tissu économique —

Assurer la disponibilité foncière à long terme et au regard de la nécessité de limiter l'étalement urbain.

Remembrer les secteurs à vocation économique en déprise (ZA, zones commerciales), engager les modalités de cession des terrains (baux emphytéotiques pour garder une maîtrise publique).

Sur le territoire, un tournant industriel semble vouloir s'amorcer avec des projets innovants qui voient le jour et notamment l'introduction des préoccupations environnementales dans les process industriels. **Il convient d'accompagner les entreprises dans la recherche de financements afin de traduire concrètement ces innovations (ex : réseau de chaleur d'entreprise, énergie fatale dans les unités industrielles de traitement des eaux usées...).**

Être un territoire universitaire reconnu et attractif : avoir des équipements universitaires de qualité pour offrir aux étudiants de bonnes conditions d'étude.

A ce titre l'agglomération a conclu, dès la prise de compétence en 2019, une convention de partenariat avec l'université afin de développer des filières correspondant au besoin du bassin d'emploi, aux formations d'avenir mais aussi pour permettre une meilleure insertion de la vie universitaire dans Grand Chambéry (réhabilitation du campus de Jacob-Bellecombette à hauteur de 8 à 10 millions d'euros, accès aux équipements culturels et sportifs, accès à la mobilité, amélioration de l'hébergement...).



L'enjeu est aussi d'accélérer le développement d'un modèle de production et de consommation circulaire afin de limiter la production de déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

L'ambition est d'également de poursuivre les dispositifs d'insertion professionnelle comme le PLIE, les clauses sociales et le CitésLab.



Secteurs d'activité innovants, porteurs et complémentaires :

- ingénierie de la montagne
- énergies intelligentes
- outdoor
- agroalimentaire
- santé
- numérique

Tissu économique et industriel dynamique. De nombreuses entreprises de rayonnement national et dont les savoir-faire sont reconnus (Opinel, Alpina, Ekosport...).

Territoire French tech in the Alps aux côtés d'Annecy, Grenoble, Valence-Romans et le Genevois français

Labellisation French impact :

- trois défis : économie circulaire, transition numérique, coopération alimentaire
- projet collaboratif qui mêle associations, entreprises, collectivités, partenaires publics...

— Bien habiter ensemble —



Proposer une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel, par l'amélioration des parcs privés et publics (mon PASS'RENOV).

Il convient de répondre aux besoins des publics spécifiques (seniors, jeunes, étudiants, publics fragiles, gens du voyage) pour favoriser la mixité générationnelle et sociale.

L'agglomération se doit d'avoir une politique d'aménagement du territoire volontariste qui permette une répartition équilibrée des typologies de logements :

- poursuivre l'accompagnement des communes qui sont en déficit de logements sociaux au titre de la loi SRU,
- soutenir la redynamisation du centre-ville de Chambéry,
- lutter contre la vacance et l'habitat indigne sur tout le périmètre de la collectivité,
- maintenir la dynamique des communes rurales et périurbaines qui rencontrent parfois des difficultés pour répondre aux demandes de logements des habitants.

Porter, aux côtés de ses partenaires, le renouvellement urbain des quartiers politique de la ville :

- déployer des opérations destinées à améliorer l'habitat,
- promouvoir la mixité sociale,
- désenclaver les quartiers,
- stimuler le développement économique grâce à des opérations de destruction-reconstruction, de réhabilitation et de relogement des habitants.

Accompagner les quartiers politique de la ville par des actions de soutien et d'accompagnement du bien-vivre ensemble via le contrat de ville.

L'agglomération doit aussi mener des actions au service des habitants du territoire pour réduire les écarts de situation (exemple : l'accès aux droits et accompagnement au changement numérique).

Le bien vivre ensemble doit aussi se concevoir par un urbanisme organisé et maîtrisé qui n'oppose pas les modes d'habitat et les formes architecturales.

■ **68 500** logements

■ **51%** de propriétaires de leur résidence principale

■ **14 800** logements locatifs sociaux = 25% du parc des résidences principales de l'agglomération



■ **37%** de la population a moins de 30 ans = **+de 49 000** habitants

■ **9,4%** a plus de 75 ans = **+de 12 200** personnes

■ croissance jusqu'à 2019 de la population = environ **1%** par an, tendance à s'amplifier

■ **2** quartiers politique de la ville

■ **11** quartiers en veille active répartis sur 9 communes

— Être à l'écoute des habitants —



Engager notre territoire, communes et intercommunalité, dans une dynamique participative et être à l'écoute des habitants.

S'interroger sur les modalités de prise en compte des avis et des propositions des habitants par les communes et l'intercommunalité.

L'ouverture d'un dialogue direct avec les habitants permet d'informer et de donner de la visibilité sur les compétences, les actions et les travaux menés.

Construire une relation de proximité se fera aussi en impliquant les habitants dans les projets concrets et structurants du territoire.

L'enjeu, dans toutes les politiques publiques, sera de proposer des outils permettant les expressions des habitants et être en appui des communes.

Un dialogue permanent avec les habitants, une écoute et une adaptation à leurs préoccupations sont des facteurs qui renforceront la qualité de vie pour tous.

Plusieurs instances de participation citoyenne :

- La commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
 - Une centaine de membres : élus, représentants d'associations, conseils de quartiers et organismes
- Le conseil de développement
 - 30 membres : acteurs locaux et habitants du territoire
- Le comité des partenaires mobilité
 - représentants des employeurs
 - représentants d'associations d'utilisateurs



— Proposer des services de qualité —

Préserver et accroître la qualité de vie pour les habitants actuels et à venir réclame un service public de grande qualité, toujours plus efficace et efficient avec une relation à l'utilisateur moderne, adaptable et réactive.

Un service public qui notamment

- garantit durablement la ressource en eau, instaure la notion de partage entre les usages,
- assure la collecte et le traitement des eaux usées produites sur le territoire dans le respect des exigences réglementaires et environnementales,
- assure un service de collecte des déchets quotidien, pour le confort de l'utilisateur et la salubrité publique,
- organise une gestion plus vertueuse pour l'avenir et incite à moins produire de déchet pour aller vers un territoire zéro déchet,
- offre un accueil de qualité dans les équipements sportifs pour que la population locale y trouve des activités sportives et de loisirs,
- organise la mobilité,
- assure pour le compte des communes l'instruction dans les délais des autorisations d'urbanisme.

Les usagers des services publics sont à la recherche de simplicité, de fluidité, de proximité et de rapidité dans leurs démarches.

Un service public de qualité se doit donc de faciliter l'accès aux démarches administratives pour un traitement plus rapide des demandes quel que soit le vecteur de cette demande (courrier, courriel, appel téléphonique...).



Le déploiement des e-services ne doit pas se substituer en intégralité aux contacts usagers traditionnels (accueil physique et téléphonique..) et doit s'accompagner d'une démarche d'inclusion numérique concertée à l'échelle intercommunale (8 conseillers numériques déployés sur le territoire par les communes et l'agglomération en 2021).

Conforter la gestion de la relation usagers : un axe majeur pour la crédibilité et la qualité du service public rendu, ainsi qu'un bon indicateur de mesure de la satisfaction des habitants au service de la qualité de vie.



■ **+ de 7 millions de m³** d'eau potable vendus

■ **+ de 14 millions de m³** de mètres cubes d'eaux usées traités

■ **75 575** abonnés

■ **+ de 34 000 tonnes** d'ordures ménagères collectées

■ **+ de 5 300 tonnes** de déchets recyclés

■ **+ de 4 400 tonnes** de verre

■ **245 000** usagers à la piscine de Buisson Rond en moyenne au cours des 7 dernières années

■ **110 000** usagers à la patinoire

■ **107 000** usagers à la piscine du Stade pour sa 1^{ère} année d'ouverture en 2021

■ Réseau Synchro bus : 1 million de voyageurs annuel

■ **2,8 millions** de passages relevés par an sur les pistes cyclables

■ **500** trajets réalisés par mois sur les lignes de covoiturage de proximité

■ **1 200** autorisations d'urbanisme traitées par an

— Aller vers un tourisme du bien-vivre —

Faire de Grand Chambéry une destination touristique de loisirs de montagne et de plein air, dotée d'une offre culturelle et patrimoniale de référence.

Citadins et ruraux, montagnards et urbains, touristes et locaux doivent être les garants de cette qualité de vie offrant aux touristes des espaces d'évasion et d'enrichissement, sans nuire à l'environnement et à la biodiversité des habitants permanents, tout en leur offrant la possibilité de faire découvrir leur patrimoine et leur culture.

Déployer la nouvelle marque territoriale, Chambéry Montagnes, qui véhicule l'ambition suivante : « *mieux pour la planète, mieux pour nos visiteurs, mieux pour le territoire* ».

Mieux répartir la saisonnalité sur l'ensemble du territoire par la diversification touristique et le développement des activités de pleine nature.

Cela passe notamment par l'évolution des stations vers un modèle multi-saisons et par la réalisation d'aménagements touristiques structurants immersifs et intégrés dans leur environnement. Le modèle du tourisme hivernal doit se diversifier et prendre en compte les évolutions climatiques et sociétales qui nécessitent de s'adapter pour répondre aux enjeux à venir.





Engager une dynamique de (re)découverte de Chambéry et de la cluse urbaine, ses atouts patrimoniaux, culturels et économiques. Inciter les habitants du piémont chambérien, du massif des Bauges, de la Chartreuse et la clientèle des territoires voisins à venir découvrir la ville centre et ses communes voisines.

- **1000** professionnels animent la destination Grand Chambéry
- **646 182** nuitées marchandes en moyenne par an sur les 4 dernières années

En 2020

- **102 300** personnes accueillies
- **96,4%** d'entre eux = visiteurs nationaux
- **9%** de la capacité hôtelière de Savoie = **+ de 3 500 lits**



03

AXE

UNE AGGLOMÉRATION
ENGAGÉE
DANS LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE

GRAND
CHAMBÉRY
PROJET
D'AGGLOMÉRATION

LA FABRIQUE
2.0



— Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique —

Pour répondre à l'enjeu stratégique de préservation, de maintien, de garantie, de développement et d'accroissement de la qualité de vie, le territoire doit s'ancrer durablement dans la transition écologique et énergétique.

Le projet d'aménagement et de développement durable du PLUi HD de Grand Chambéry adopté en décembre 2019 en même temps que le plan climat air énergie territorial montre le rôle déterminant que l'agglomération doit jouer pour relever le défi du changement climatique.

Le PLUi HD prévoit notamment, en matière de développement durable, de préserver les espaces naturels et agricoles, de protéger les zones humides et la ressource en eau, d'allier urbanisme et présence de la nature en ville, de favoriser la production d'énergies renouvelables et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.



Grand Chambéry vise

- la sobriété énergétique,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- le développement des énergies renouvelables,
- l'adaptation au changement climatique,
- l'amélioration de la qualité de l'air.

L'agglomération développe également plusieurs outils pour accompagner les communes dans leurs actions de transition énergétique :

convention qualité de l'air, rénovation énergétique des bâtiments publics, massification de la production d'énergies renouvelables, accompagnement pour la conversion de la flotte de véhicules vers des carburations décarbonées.

Avec ce cadre d'actions ambitieux, Grand Chambéry se donne les moyens d'améliorer la vie de ses habitants en garantissant leur santé et leur bien-être, en les aidant à maîtriser leur facture énergétique et en leur offrant de nouvelles perspectives d'emplois.

5 ambitions

- Bâti sain et performant
- Energies renouvelables
- Mobilité agile et durable
- Richesses du territoire
- Végétalisation et biodiversité



PLUi HD

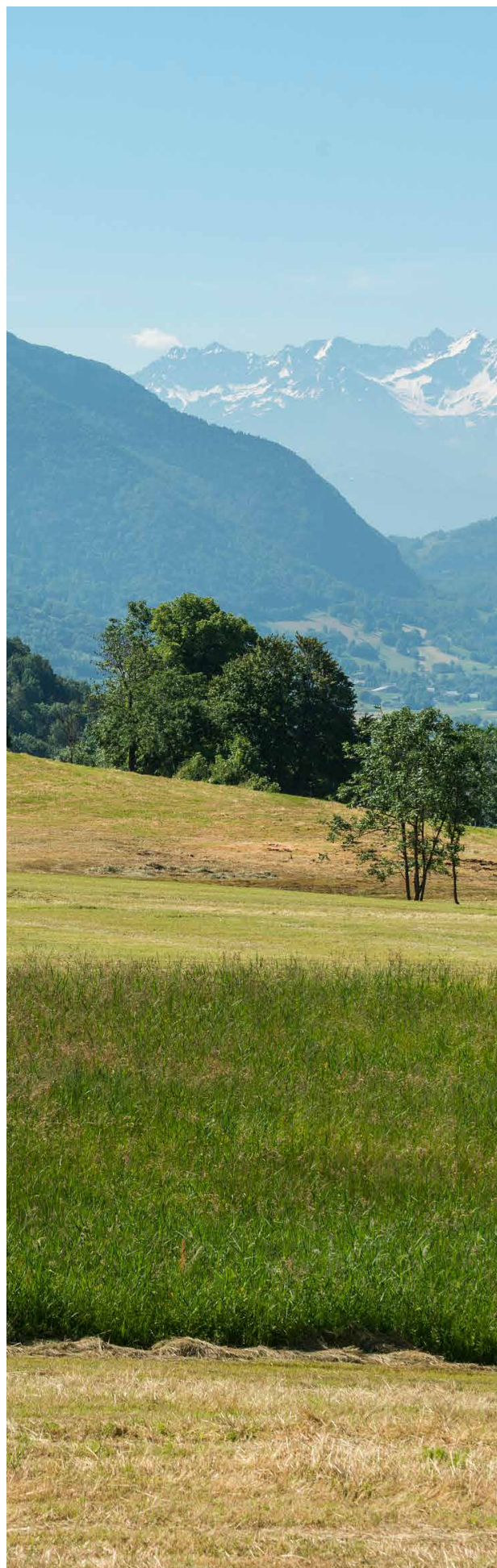
- **30 %** d'énergies renouvelables dans les nouveaux projets
- **128** hectares d'espaces boisés protégés
- **1000** hectares d'espaces paysagers à préserver
- **1000** hectares de zones humides classées
- **245** hectares constructibles rendus aux espaces naturels et agricoles

Plan Climat Air Energie territorial :

- **40** acteurs du territoire engagés
- **82** actions prioritaires

Territoire à Energie POSitive

- Grand Chambéry, Grand Lac, Grand Annecy, PNR Massif des Bauges
- **100** communes
- **420 000** habitants
- Objectif :
 - baisse de **25%** des consommations d'énergie entre 2015 et 2030
 - doublement de la production des énergies renouvelables



— Mobilité agile et durable —



La mobilité doit prendre en compte de multiples enjeux : des enjeux climatiques, de qualité de l'air, de santé, des enjeux énergétiques ou encore d'attractivité du territoire, ou du service aux usagers.

Sur le territoire, les transports représentent 30% des consommations énergétiques, 43 % des émissions de gaz à effet de serre, 50 % de la facture énergétique avec 148,5 M€ de dépenses.



Travailler sur l'échelle pertinente du territoire (échelle du bassin de vie) et pas seulement sur le périmètre géographique. Proposer une offre de transport multimodale organisée autour des transports en commun est indispensable.

— Qu'il s'agisse de déplacements urbains ou péri-urbains, les habitants ont des besoins en déplacement de plus en plus variés. Entre ville-centre, communes urbaines de couronne, territoires résidentiels périphériques, espaces ruraux, chaque secteur de l'agglomération a ses spécificités. Chaque mode de déplacement a son champ de pertinence dans ces secteurs : un mode ne peut à lui seul répondre à tous les besoins de mobilité, les solutions ne peuvent être partout les mêmes.

- La multimodalité implique une bonne complémentarité et une bonne articulation des différents modes. Il est également opportun de mettre en œuvre des mesures associées permettant d'améliorer l'efficacité des infrastructures et la complémentarité entre les différents modes (véhicules partagés, requalification multimodale des voiries, tarifications intégrées, nouveaux outils de communication, services numériques à la mobilité...).
- Organiser et développer de nouveaux services, venant s'ajouter aux modes de transports existants. Tous sont complémentaires et répondent à une demande croissante de flexibilité : bus, train, autopartage, vélo, covoiturage...



■ 1 réseau de transport public :

Synchro bus

- 4 lignes structurantes CHRONO
- 5 lignes régulières urbaines
- 10 lignes périurbaines
- 8 secteurs en transport à la demande
- 2 lignes saisonnières

■ 95 km d'aménagements cyclables

- une vélostation avec un parc de 550 vélos et 170 vélos à assistance électrique
- +de 80 000 journées de location de vélo effectuées par an
- 750 places de consignes



■ 5 secteurs de covoiturage de proximité

- 8 lignes virtuelles

■ 6 000 salariés accompagnés dans le cadre de plans de mobilité

- des interventions pédagogiques auprès de 1 500 jeunes

— Bâti sain et performant —

Sur le territoire, une grande partie du parc immobilier date d'avant 1970, soit avant la première réglementation thermique de 1973. Ces logements ont donc des performances énergétiques très faibles.

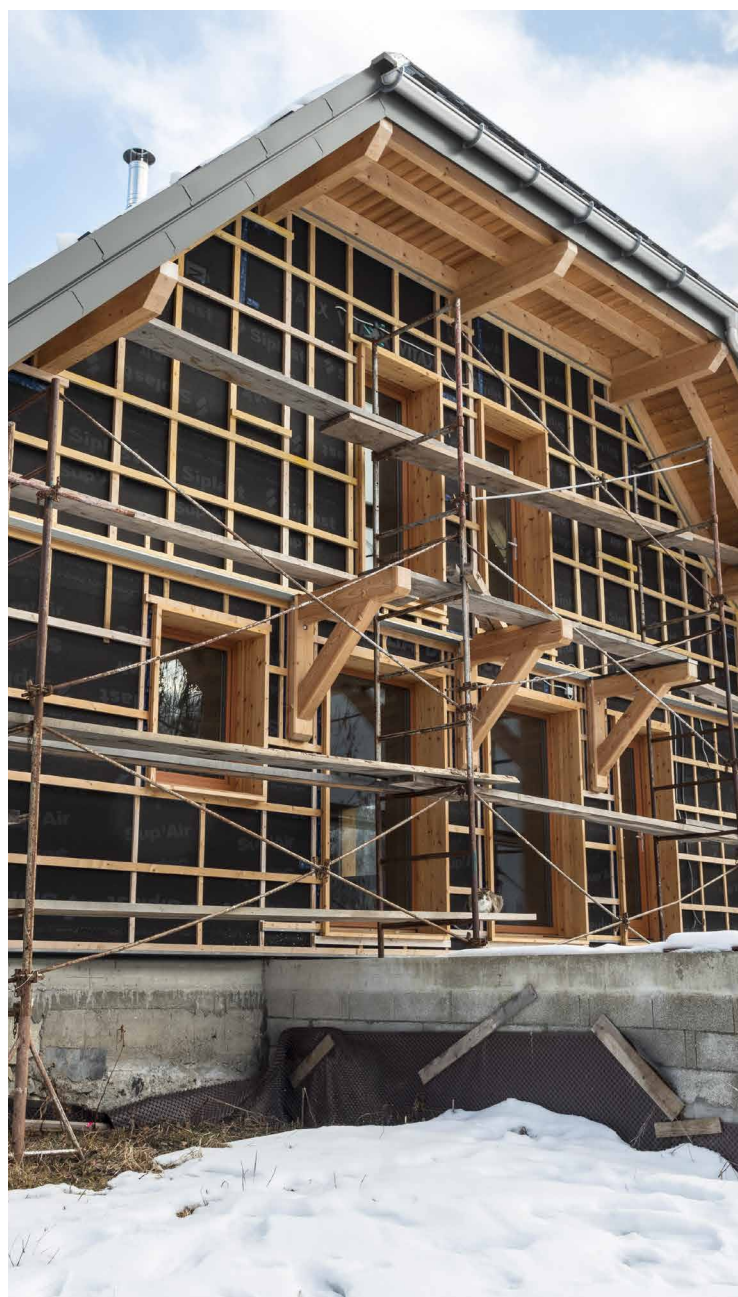
Mobiliser les dispositifs existants (Etat, Région, Département, Ademe, Anah...).

Massifier la rénovation énergétique des bâtiments entrepris (mon PASS'RENOV), en habitat collectif comme en maison individuelle, ainsi que des bâtiments communaux pour diminuer les consommations d'énergie.

Cette massification permettra aussi à l'occupant du logement de maîtriser ses consommations énergétiques et d'améliorer les émissions de gaz à effet de serre du logement.

Les bailleurs sont des acteurs majeurs car le parc de logements dont ils sont propriétaires est de près de 15 000 logements. S'ils mobilisent déjà d'importants moyens et que l'Etat (Ma Prime Renov) et l'agglomération les accompagnent dans cet effort, celui-ci devra se poursuivre sur de nombreuses années, mobilisant ainsi leurs fonds propres.

Objectif : 19% de baisse des consommations d'énergie d'ici 2025 par rapport à 2015 sur le secteur résidentiel et 14% pour le tertiaire





Secteur du bâti (résidentiel et tertiaire) :

- **54%** des consommations énergétiques
- **35%** des émissions de gaz à effet de serre
- **45%** de la facture énergétique = 137 M€ de dépenses énergétiques
- **96%** des PM10 émis : chauffage individuel au bois peu performant

mon PASS'RENOV depuis 2017 :

- **+de 615** logements accompagnés et financés
- **1,2 M€** (cofinancé en partie par l'Etat)
- **8** copropriétés en cours (470 logements)

Grand Chambéry a accordé depuis 2017 :

- **3,88 M €** de financement de l'Anah (programme habiter mieux)
- **125 500 €** de la Région (contrat ambition Région et convention qualité de l'air)
- **9 800 €** de l'Ademe pour les audits énergétiques

— Énergies renouvelables —

Actuellement, le territoire produit environ 10% de l'énergie qu'il consomme, soit 386 GWh par an. Les deux principales sources de production d'énergie sont le bois et la valorisation des déchets.

En 2015, l'approvisionnement énergétique a coûté au territoire 301 millions d'euros : 27 M€ pour l'achat d'énergie renouvelable et 274 M€ pour l'achat d'énergie fossile. À l'échelle du ménage, la facture énergétique représente par an 2 200 €, dont 1 510 € pour les mobilités et le chauffage.

Stimuler la production d'énergies renouvelables (solaire, bois-énergie, géothermie, méthanisation, calories issues de l'eau)

en construisant des modèles économiques adaptés et en communiquant sur le potentiel de production du territoire auprès des habitants et des collectivités.

Mettre en place à l'échelle départementale ou locale une structure de portage des projets énergies renouvelables disposant d'une assise financière permettant d'investir massivement est indispensable.



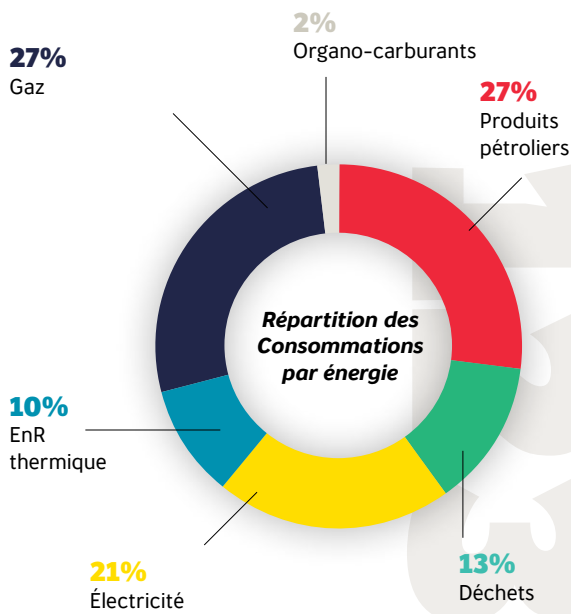
La création ou l'extension des réseaux de chaleur existants en est une autre.

Les énergies renouvelables issues du solaire, du biogaz et de la géothermie sont aujourd'hui sous exploitées et présentent les potentiels les plus significatifs de Grand Chambéry.

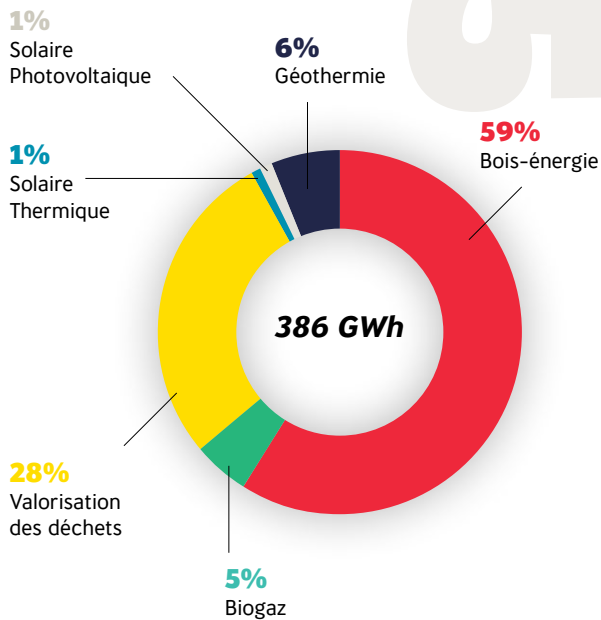
Objectif pour 2025 : produire 22% des besoins du territoire, c'est-à-dire doubler la production d'énergies renouvelables.

Grand Chambéry veillera à atteindre cet objectif tout en gardant la qualité des paysages et la préservation de ceux-ci.

Les énergies consommées



Les énergies renouvelables produites



— Richesses du territoire —

Le territoire de Grand Chambéry est recouvert de 57% de forêts, 25% est occupé par l'agriculture et 10 % est urbanisé. Les 8% du territoire restants non urbanisés sont constitués d'espaces naturels : zones humides, pelouses sèches et zones de montagne. **Ces espaces structurent le paysage, renforcent l'identité locale et contribuent à la qualité du cadre de vie** de l'agglomération par leur importance dans l'équilibre environnemental, économique et social.

L'enjeu pour les années futures : valoriser les richesses du territoire

- en promouvant une agriculture de proximité et de qualité,
- en gérant de manière durable la ressource en eau,
- en allant vers un territoire zéro déchet,
- en valorisant la ressource forestière.

Pour concourir à la préservation et à la valorisation des richesses du territoire, l'agglomération devra également **poursuivre la mise en œuvre du Plan Local de la Qualité de l'Air.**



Secteurs industrie - déchets et agriculture - sylviculture :

- 16 % des consommations énergétiques
- 22 % des émissions de gaz à effet de serre
- 5 % de la facture énergétique = 15,5 M€ de dépenses énergétiques

Avec plus de 13 300 ha, l'agriculture représente un quart des surfaces du territoire

206 exploitations agricoles professionnelles

Prairies et alpages, forêts, et cultures :

- 25 728 kteq CO₂ séquestrées = 96 % des tonnes séquestrées sur l'ensemble du territoire



— Végétalisation et biodiversité —

Parmi les critères mis en avant pour offrir une meilleure qualité de vie en ville, la présence du végétal et de la biodiversité sont reconnus comme étant les premiers facteurs recherchés d'une bonne qualité de vie.



Grand Chambéry, au travers de ses principaux documents de planification, porte l'ambition de préserver la qualité des milieux et des habitats de la trame verte et bleue. Objectifs :

- **préserver la diversité des milieux naturels de l'agglomération, notamment les milieux ouverts**
- **poursuivre l'amélioration de la qualité des cours d'eau et des milieux associés pour qu'ils jouent pleinement leur rôle de continuité écologique**
- **retrouver l'équilibre entre la nature et le bâti en ville**
- **conserver la grande perméabilité du territoire par la préservation des espaces naturels et agricoles**
- **assurer la continuité des corridors écologiques entre les grandes entités paysagères qui composent le territoire (Bauges, Chartreuse, cluse urbaine, Leysse, Hyères et Albanne)**

Réservoirs de biodiversité = 31 % du territoire :

- **6** sites Natura 2000
- **43** zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I
- **1** zone Importante pour la conservation des oiseaux
- **3** arrêtés de protection de biotope
- **1** espace naturel sensible (périmètre de préemption)
- **2** réserves biologiques domaniales dirigées et intégrales
- **1** réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Zones humides :

- **823** hectares pour 327 zones humides





04



PLAN D' ACTIONS

Le souhait a été d'identifier, en lien avec les services, des actions concrètes afin de rendre le projet d'agglomération rapidement opérant.

123 actions ont été recensées, dont 33 définies "cœur de cible" par les vice-présidentes et vice-présidents qui feront l'objet d'un examen attentif et d'une évaluation régulière.

Les autres actions correspondant pour la grande majorité à des missions indispensables et déjà engagées au sein de la collectivité seront poursuivies ou ajustées.

Toutes les actions feront l'objet d'une évaluation régulière pour mesurer l'efficacité et la pertinence des politiques publiques menées.



— 33 actions “cœur de cible” —

AXE		ACTIONS	
une agglomération solidaire et attractive	Soutenir les initiatives locales et le tissu économique	<ul style="list-style-type: none"> – Définir les secteurs à enjeux stratégiques (au-delà des études de 2015 et 2016 de GC : La Ravoire, Savoie Technolac 3, Grand Lac) – Développer un centre commercial de l'économie circulaire avec des opérations spécifiques et adaptées (exemple : vélos reconditionnés) – Elaborer un schéma du réemploi et de l'économie circulaire – Lancer des Appels à Manifestation d'Intérêt pour maîtriser les caractéristiques architecturales et environnementales des projets – Mettre en œuvre la mutation des déchetteries en recycleries adaptées à l'enjeu du réemploi (dont la construction d'un nouveau site) – Poursuivre les interventions pédagogiques sur les politiques publiques conduites par l'agglomération (gestion des déchets, eau et assainissement, développement durable) auprès des scolaires (primaires, collèges, lycées) – Réhabiliter le campus de Jacob-Bellecombette – Soutenir financièrement les initiatives climat-air-énergie exemplaires des ménages et des acteurs économiques du territoire 	
	Bien habiter ensemble	<ul style="list-style-type: none"> – Intensifier la rénovation énergétique du parc privé, lutter contre l'habitat indigne et la vacance 	
	Etre à l'écoute des habitants	<ul style="list-style-type: none"> – Installer et animer un club climat lié au Plan Climat Air Energie Territorial 	
	Proposer des services de qualité	<ul style="list-style-type: none"> – Amplifier la protection des captages pour préserver et restaurer la ressource en eau – Développer la télé-relève des compteurs d'eau – Développer les opérations de déchetterie mobile pour une équité de traitement sur le territoire – Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau et consignes de restitution – Optimiser la collecte des déchets en équipant les conteneurs de capteurs de remplissage 	
	Aller vers un tourisme du bien-vivre	<ul style="list-style-type: none"> – Accélérer la transition vers une destination multisaison et proposer aux visiteurs une expérience de qualité pour mieux les fidéliser – Déployer l'attractivité de la destination Chambéry-Montagnes par une démarche collaborative 	
	AXE	ACTIONS	
	Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique	Mobilité agile et durable	<ul style="list-style-type: none"> – Accélérer la réalisation des aménagements cyclables prioritaires pendant le mandat et poursuivre le dispositif d'aide à l'achat VAE – Agir sur la fluidité de la VRU pour la désaturer – Améliorer la desserte de Savoie Technolac – Développer la transition énergétique de la flotte de véhicules de l'agglomération et construire un nouveau dépôt qui permette la transition énergétique de la flotte des bus – Développer les plans de mobilité d'entreprise et d'administration ou de quartier (regrouper les TPE), d'établissements d'enseignement, de chalandise – Etudier la mise à niveau d'attractivité de l'offre des lignes de bus Chrono et complémentaires, connectées à un schéma directeur des parkings relais et poches de stationnement (P+R) – Mettre en œuvre une offre de mobilité durable à l'échelle de Métropole Savoie, structurée autour d'un TER cadencé – Poursuivre le développement de l'offre de covoiturage et développer l'autopartage
		Bâti sain et performant	<ul style="list-style-type: none"> – Massifier la rénovation énergétique des bâtiments communaux
		Energies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> – Définir un programme de travaux d'efficacité énergétique – Massifier le développement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur pour augmenter la production d'électricité, de chaleur et le rafraîchissement – Mettre en œuvre le schéma directeur de transition énergétique – Mettre en place une société de portage des projets EnR et faire émerger des projets de réseaux de chaleur
		Richesses du territoire	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la mise en œuvre du Plan local de la qualité de l'air (PLQA) : structuration filière bois local, poursuite fonds Air/Bois – Soutenir et promouvoir une agriculture et une alimentation de proximité en cohérence avec le Plan Alimentaire Territorial de Savoie
Végétalisation et biodiversité		<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser les travaux de protection contre les inondations et de restauration écologique 	

— 90 autres actions —

AXE	ACTIONS
une agglomération solidaire et attractive	Soutenir les initiatives locales et le tissu économique
	— Accroître les liens entre le monde économique et le monde universitaire
	— Améliorer la vie étudiante
	— Coordonner la mutualisation des équipements et clubs sportifs du territoire
	— Créer les opportunités de partenariat public/privé sur la base de projets concrets
	— Favoriser la disponibilité d'infrastructures de communication performantes
	— Favoriser le bail emphytéotique plutôt que la cession pour garder la maîtrise du foncier à terme
	— Favoriser un écosystème de prestataires sobres et durables
	— Lancer des Appels à Manifestation d'Intérêt pour maîtriser l'utilisation du foncier public commercialisé
	— Requalifier l'aérodrome à vocation économique et touristique
	— Réviser le dispositif actuel de soutien aux clubs de haut-niveau et créer un cercle d'ambassadeurs sportifs du territoire
	— Soutenir des projets de développement des pratiques spécifiques à notre territoire (outdoor notamment)
	— Valoriser les dispositifs d'insertion socio-professionnelle en adaptant la communication pour la rendre accessible du grand public, en créant une maison de l'emploi et de la formation virtuelle, en ouvrant la collectivité vers ce public cible
	Proposer des services de qualité
	— Accélérer la mise en oeuvre des principes du logement d'abord sur le territoire
	— Accompagner l'adaptation et le développement de l'offre de logement d'insertion et autonome pour répondre aux besoins de populations spécifiques
	— Accompagner les communes des quartiers en veille dans leurs projets de renouvellement urbain
	— Amplifier la recherche de financement pour maintenir et renforcer les moyens de proximité dans les quartiers
	— Assurer l'équilibre de l'offre sociale à l'échelle des quartiers, des communes et de l'agglomération
	— Mettre en place les conditions permettant la production de logements répondant aux besoins de développement du territoire
	— Piloter et mettre en oeuvre le Contrat de ville 2021-2022 et préparer l'avenir
	— Piloter la stratégie locale d'attribution des logements sociaux
	— Poursuivre et renforcer le renouvellement urbain par une action sur le bâti et l'espace public
	— Proposer une offre en accession abordable permettant aux ménages de se loger sur l'agglomération
	— Réaliser une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à destination des gens du voyage sédentaires et semi-sédentaires en situation précaire, en vue d'aboutir à un diagnostic social des ménages et à la mise en oeuvre de solutions opérationnelles de relogement à l'échelle du département
	— Rechercher des financements et partenariats pour offrir des conditions d'accueil à la communauté des gens du voyage
	— Rechercher du foncier pour offrir des conditions d'accueil à la communauté des gens du voyage
	— Renforcer l'attractivité du parc social existant
	Être à l'écoute des habitants
	— Améliorer la gestion des incivilités liées aux dépôts de déchets non conformes sur les aires à conteneurs déchets et dans les déchetteries
— Construire une plateforme numérique dédiée à la participation citoyenne	
— Définir et mettre en oeuvre une stratégie participative pour favoriser la concertation dans toutes les politiques publiques menées par l'agglomération	
— Mettre en oeuvre un espace de participation mobile (véhicule) "Grand Chambéry & vous"	
— Mettre en place un appel à projets citoyens jeunes	
— Renforcer et redynamiser les instances de démocratie participative	

AXE	ACTIONS	
une agglomération solidaire et attractive	Proposer des services de qualité	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter des collectes aux nouveaux besoins (cartons, verre...) – Adapter la gestion des gros producteurs de déchets – Améliorer et renforcer la relation à l'usager en facilitant son parcours par le déploiement de e-services – Coordonner et animer un réseau de conseillers numériques – Développer et accompagner des lieux de médiation numérique – Développer et réutiliser l'open data au quotidien – Développer les grands équipements (plan piscine) et des offres pour des publics spécifiques : adolescents, sport-santé, offre complémentaire touristique 4 saisons – Développer un laboratoire de l'innovation publique – Favoriser l'accès aux grands équipements aux entreprises du territoire – Moderniser les collectes en renouvelant le parc de véhicules – Poursuivre la mise en conformité des rejets non domestiques dans les réseaux d'assainissement – Poursuivre le déploiement du plan de développement des usages du numérique – Poursuivre le schéma de conteneurisation des déchets – Poursuivre les travaux de sécurisation en eau potable des Bauges – Réduire les eaux parasites (eaux de pluie et eaux claires parasites permanentes issues des nappes phréatiques et des sources captées) dans les réseaux d'assainissement – Réduire les rejets de temps de pluie pour limiter les éventuelles pollutions du milieu naturels – Réhabiliter les pont d'Hyères et Gambetta (Chambéry), de la Trousse (La Ravoire/Saint-Alban-Leyse) – Rénover les stations d'épuration pour améliorer leur performance et la qualité des eaux rejetées
	Aller vers un tourisme du bien-vivre	<ul style="list-style-type: none"> – Convertir la clientèle touristique d'affaires en clientèle de loisirs – Développer un tourisme d'affaires durable en déployant une politique commerciale volontariste – Engager une dynamique de redécouverte touristique de Chambéry et de sa périphérie, ses atouts patrimoniaux, culturels et économiques – Favoriser la mobilité touristique intra-territoriale – Impliquer la population et les acteurs dans un développement et accueil touristique apaisé – Préserver le capital patrimonial et naturel touristique du territoire

AXE		ACTIONS
Une agglomération engagée dans la transition écologique et énergétique	Mobilité agile et durable	<ul style="list-style-type: none"> – Développer une tarification adaptée du réseau de mobilité – Établir un schéma directeur des IRVE (bornes de recharge électrique) – Étudier l'amélioration de la desserte des stations de montagne des Bauges et rendre sa tarification plus incitative – Étudier la mise en oeuvre d'une logistique urbaine sur le coeur de l'agglomération – Étudier les demandes de desserte internes à l'agglomération – Étudier les demandes de desserte sur le territoire de Grand Lac – Poursuivre la mise en oeuvre du schéma directeur d'accessibilité – Réaliser les travaux d'aménagement avenue des Ducs de Savoie, place de la Libération à Chambéry et optimiser les échanges entre les bus et avec la gare – Réaliser les travaux d'aménagement de la RD 1006 entre La Garatte et la Trousse – Réaliser un plan de réduction des polluants atmosphériques intégrant la réalisation d'une étude d'opportunité de mise en oeuvre d'une ZFE-m – Réfléchir à un mix mobilité pour les déplacements dans les Bauges – Relocaliser la gare routière – S'appuyer sur l'essor du télétravail et de la visioconférence, développer les espaces de coworking pour réduire les déplacements subis
	Bâti sain et performant	<ul style="list-style-type: none"> – Moderniser l'éclairage public
	Énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> – Changer la production de froid à la patinoire – Injecter dans le réseau gaz de ville le biométhane issu de la méthanisation à l'Usine de dépollution des eaux usées – Installer des panneaux solaires sur la piscine de Buisson Rond – Installer un système de récupération de calories sur les eaux de lavage des filtres à la piscine de Buisson Rond – Isoler/optimiser les installations de chauffage et/ou d'électricité des gymnases de l'agglomération – Poursuivre la structuration de la filière bois-énergie territoriale – Produire de l'énergie à partir des réseaux d'eau potable et de la récupération des calories des eaux usées – Améliorer la gestion forestière des massifs par la bourse foncière forestière et la massification en forêt publique et privée – Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable : recherche de fuites, sectorisation, supervision, travaux – Déconnecter les fontaines publiques – Dynamiser la gestion durable des forêts – Etudier la tarification incitative dans la gestion des déchets – Mettre en oeuvre le schéma bio déchets – Préserver les zones agricoles, zones humides, forêts par des outils réglementaires – Réaliser un schéma directeur de la ressource en eau pour définir le partage des usages agricoles de la ressource en eau et la gouvernance du partage de l'eau – Renouveler annuellement les conduites d'eau potable selon le programme des travaux d'investissement – Renouveler et développer le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés – Sensibiliser les habitants aux économies d'eau et promouvoir la Nivolette, l'eau du robinet de Grand Chambéry
	Végétalisation et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser les travaux de restauration de la franchissabilité piscicole des seuils de la Leysse en amont de Chambéry – Tendre vers un territoire perméable en favorisant l'infiltration par l'application du zonage des eaux pluviales, en soutenant les opérations de désimperabilisation et conseillant les aménageurs



LA FABRIQUE 2.0
2022 — 2026

